

MINUTE N° 141 645
ORDONNANCE DU 25 Mars 2014
DOSSIER N° 13/02585

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE

Référez

ORDONNANCE DE RADIATION

PRÉSIDENT : Annie BENSUSSAN, Premier Vice-Président

GREFFIER : Dominique DUBOQ, Greffier

DEMANDEUR

M. André LABORIE, demeurant 2 rue de la Forge - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

non comparant

DÉFENDEURS

M. Michel TOUZEAU, demeurant Conservation des Hypothèques Toulouse 3° Bureau - 34 rue des Lois BP 999 - 31066 TOULOUSE CEDEX 6

non comparant

L'ETAT, intervenant volontaire, dont le siège social est sis 13 place Vendôme - 75001 PARIS

représenté par Maître Régis MERCIE de la SCP MERCIE-FRANCES-JUSTICE ESPENAN-BENOÏDT VERLINDE, avocats au barreau de TOULOUSE, avocats plaidant

Assignation introductory d'instance en date du 19 Décembre 2013

DÉBATS: Audience publique du 25 Mars 2014

Vu les articles 381 et 383 du Code de procédure civile,

Le demandeur ne s'étant pas présenté à l'audience et n'ayant pas sollicité de renvoi, il y a lieu de radier l'affaire.

EN CONSÉQUENCE

Ordonne la radiation de l'instance inscrite au rôle général du Greffe sous le n°13/02585.

LE GREFFIER



LE JUGE DES RÉFÉRÉS



Assignation Référée
N° 14 1532